

Image not found or type unknown



Restitution du dépôt de garantie help!!!!!!

Par **amanon**, le **14/05/2009** à **23:48**

Bonjour, j'ai réglé 1340 euros de caution à l'entrée dans une maison en location. Je viens de quitter ce logement et je viens de ne recevoir que 774 euros, chèque joint d'un devis pour le nettoyage de la maison par des professionnels, s'élevant à 538 euros. Je rassure tout le monde, le logement était propre à mon départ mais peut-être pas de leur goût... Je suis très embêtée car je ne sais pas si ils sont en droit de déduire cette somme alors qu'il ne s'agit que d'un devis et non d'une facture (ils ne nous ont pas contacté non plus). Quelqu'un peut-il m'aider? Merci d'avance.